

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL ET FAITS MARQUANTS JUILLET A DECEMBRE 2018

Personnel communal :

Suite à la démission de M. Yves Roudit, M. Marcel Montet de Saxon a été engagé pour une période déterminée au sein de l'équipe des Travaux Publics.

Mlle Laura Di Lorenzo a été engagée à temps partiel en qualité de collaboratrice à l'Administration.

Réception :

Le Conseil communal a été invité par la Paroisse catholique à participer à la visite pastorale de l'évêque, Mgr Jean-Marie Lovey, qui a eu lieu le 1^{er} octobre 2018.

Clés universelles :

Le Conseil a passé commande à Hess & Martin Sécurité SA, Sion, de clés sécurisées pour le bâtiment de l'EPAC et pour le complexe scolaire.

Assurance :

La Commune a conclu une assurance de « protection juridique » avec Orion Assurance de Protection Juridique SA, Lausanne.

Communication à la presse :

La Commune a décidé de s'inscrire à la plateforme numérique « sortir.lenouvelliste.ch », afin de pouvoir y mentionner les différents événements culturels, sportifs et/ou autres organisés sur son territoire.

Association des magistrats :

Le Conseil a préavisé positivement la création de l'Association des magistrats, dont le but est de créer et de maintenir de bonnes relations entre ses membres. Cette association sera composée des pouvoirs exécutifs, judiciaires et législatifs actifs ainsi que des personnes ayant été membres de ces pouvoirs et qui

- sont originaires de Saxon, sans pour autant être domiciliées dans la Commune ;
- sont domiciliées dans la Commune ;
- ont été domiciliées dans la Commune durant la période de leur mandat politique.

Maison de Commune :

Les travaux d'isolation intérieure du 2^{ème} étage ont été confiés aux entreprises suivantes :

- | | |
|----------------------------------|-----------------------------------|
| ▪ Isolation et menuiserie | : Christian Fagherazzi, Saxon |
| ▪ Peinture | : Christian Pillet, Saxon |
| ▪ Chauffage | : Marcel Pedroni & Fils SA, Saxon |

Bureaux de vote :

Suite à la modification de la loi sur les votations et les élections et au vu de la très faible participation au scrutin les samedis, le Conseil a décidé, qu'à partir du 1^{er} janvier 2019, les bureaux de vote ne seront ouverts aux électeurs que le dimanche de 10h00 à 11h00.

Commissions communales :

Mme Patricia Di Lorenzo rejoint la Commission des « Affaires sociales ». Mme Patricia Siegler intègre la Commission « Apprentissage ». MM Laurent Terrettaz et Vincent Perruchoud complètent la Commission « Technique et Sécurité » et MM Anthony Forré et Souleymane Coulibaly font partie dorénavant de la Commission « Intégration ».

Billets CFF :

Le Conseil a décidé de renouveler les deux abonnements CFF pour les cartes journalières dès le mois de septembre 2018. Le prix de vente des billets reste fixé à Fr. 37.00 pour les personnes domiciliées et à Fr. 42.00 pour les personnes non-domiciliées.

Intégration :

Une centaine de personnes ont participé au repas de la diversité, qui s'est déroulé à l'Espace Bouliac. Cette expérience sera renouvelée en novembre 2019.

Incivilités :

Au vu des nombreuses incivilités commises sur le territoire communal, le Conseil a déposé plaintes contre X suite à l'endommagement :

- de totems 30 km/h au Chemin des Ecoliers, au Chemin du Petit-Mont, à la Route de Pro-Bovey, à la Route d'Ecône
- de pots à fleurs à la Route du Canal, à la Route des Pras-Longs et sur la Place Florval.

Police Intercommunale des Deux Rives :

A la suite de la démission de M. Joël Brélaz au 31 décembre 2018, M. Gaël Fagherazzi de Saxon a été engagé au sein de la PIDR.

Service Officiel de Curatelle (SOC) :

Dès le 1^{er} janvier 2019, la Commune de Fully rejoindra les communes de Saxon, Riddes, Iséables et Leytron au sein de ce Service qui comptera, dès lors, un bassin de population de plus de 21'000 habitants.

Secours Régional Moverans-Trient :

La Commune a signé une convention relative à la participation des communes aux coûts des régions de secours OCVS (Organisation Cantonale Valaisanne des Secours).

Coaches scolaires :

Mme Zojé Andrey a démissionné de son poste de coach scolaire.

Service du feu :

Le nouveau véhicule a été inauguré en grande pompe le 22 septembre 2018. Le Conseil a adjugé l'installation d'un relais radio sur la caserne des pompiers à l'entreprise Sigmacom, Sion.

Etat-Major en cas de Catastrophes :

M. Bernard Joly a été intégré à la cellule « Renseignement » de l'EMC.

Complexe scolaire :

Suite à la défectuosité d'un puits de la pompe à chaleur, le Conseil a mandaté l'entreprise Jean-Marc Lambiel, Saxon, pour forer un nouveau puits près de l'école.

Ecole primaire :

Suite à des infiltrations d'eau dans le couloir reliant la salle de gymnastique à l'école primaire, la Commune a confié les travaux de réparations aux entreprises suivantes :

- **Appareillage** : Forré SA, Saxon
- **Maçonnerie et génie civil** : Michel Maret & Fils SA, Saxon

Personnel enseignant :

M. Gabriel Grand, domicilié à Granges, a été engagé comme maître de sport auprès des écoles. Le Conseil a pris acte de la démission de l'institutrice, Mme Stéphanie Kummer, au 31 août 2018.

Association du CO Fully-Saxon :

Les statuts ont été homologués par le Conseil d'Etat.

Cours pour apprentis (ies) :

M. Loïc Caballero complète l'effectif des personnes donnant des cours d'appui aux apprentis rencontrant des difficultés scolaires.

Passeport vacances :

120 enfants ont participé au passeport vacances. Le Conseil adresse ses sincères remerciements à Mlle Elodie Roth, responsable de l'organisation, aux bénévoles ainsi qu'aux sociétés locales qui ont collaboré à la réussite de ces journées.

Sociétés locales :

Le Conseil a reconnu l'Association Jeunesse de Saxon en qualité de société locale.

Complexe sportif :

Les travaux de réfection de la toiture des vestiaires ont été adjugés à l'entreprise Marcel Pedroni & Fils SA, Saxon.

Commission « Sport » :

Cette commission a organisé, pour les jeunes, un cours de self-défense ainsi qu'un cours de samaritain le 1^{er} décembre 2018.

Sport :

La Commune a accordé au Verbier Gravel Challenge (course de VTT) l'autorisation d'emprunter la route forestière reliant les Mayens de Saxon à la Tzoumaz.

Piste de luge :

La Commune a repris de la Société de Développement la dameuse utilisée pour la préparation de la piste de luge.

Fête de l'Abricot :

La traditionnelle Fête de l'Abricot a rencontré un brillant succès. Le Conseil communal tient à remercier l'ensemble des membres de la Société de développement, la Police Intercommunale, les pompiers, les employés des Travaux Publics ainsi que les bénévoles pour leur contribution à l'organisation et à la réussite de cette manifestation.

Verres réutilisables :

Le Conseil a décidé de mettre gratuitement à disposition des sociétés locales des verres réutilisables lors de manifestations d'une certaine importance.

Cimetière :

La Commune a commandé un nouveau columbarium à l'entreprise Pedroni SA, Saxon.

Ancienne église :

Les travaux liés au remplacement des vitraux ont été adjugés comme suit :

- **Fabrication et pose de cadres et de filets de protection** : Christian Buchard, Leytron

Salle polyvalente :

Le Conseil a confié comme suit les travaux d'aménagement de locaux dans les sous-sols de la salle polyvalente :

- **Electricité** : MG Electricité Sàrl, Saxon
- **Maçonnerie** : Michel Maret & Fils SA, Saxon
- **Sanitaires** : Forré SA, Saxon

Un de ces locaux sera mis à disposition de la Schtrabatze.

EPAC :

M. le conseiller Samuel Veuthey a été désigné comme représentant de la Commune au sein du Conseil d'Administration de l'Ecole Professionnelle des Arts Contemporains.

Promotion de la culture :

Suite à l'entrée en vigueur de la loi sur la promotion de la culture, le Conseil a décidé d'augmenter, dès l'année scolaire 2018-2019, la participation communale de Fr. 80.00 à Fr. 100.00 par enfant qui fréquente le Conservatoire cantonal ou des écoles de musique cantonales ou communales.

Défibrillateurs :

La Commune a signé une convention de collaboration avec l'Office cantonal valaisan de la sécurité pour la fourniture et la maintenance de défibrillateurs, lesquels ont été installés, au

Complexe sportif du Pérosé, dans les corridors du parking du Village, à la Place de Gottefrey et devant le dépôt des Travaux Publics à la Rue de la Toule 2.

Commune en santé :

A l'occasion du Forum économique, le Label « Commune en santé » a été remis à nos Autorités le 16 novembre 2018.

Forum économique et Forum santé/précarité :

Ces deux forums ont été organisés le jeudi 15 novembre et le vendredi 16 novembre 2018 au Casino de Saxon. Le Conseil a pris connaissance avec satisfaction des bons retours des participants à ces journées et de la presse.

Réseau parents d'accueil :

Mme Christine Khuong-Boulnoix de Saxon a été engagée au sein de la structure dès le 1^{er} août 2018.

Mmes Nadia Simoes Reis et Natacha Broquet ont démissionné de leur poste de parents d'accueil.

Véhicule et matériel de déneigement :

La Commune a fait l'acquisition :

- d'un nouveau véhicule pour le Technicien communal auprès du garage Mont-Blanc Moulin SA, Martigny-Croix,
- de deux lames à neige auprès de l'établissement Chappot SA, Charrat.

L'ancien Unimog a été vendu à l'entreprise Jacques Lambiel, Saxon.

Eclairage public :

Le Conseil a commandé à la société E-electric Sàrl, Sion, 30 luminaires extérieurs équipés d'un système de gestion intelligent qui seront testés à la Route des Pras-Longs en 2019.

Mandat d'ingénieurs :

Le Conseil a adjugé au bureau Alpatec SA, Martigny, les mandats d'ingénieurs civils liés aux aménagements de la Route de la Plâtrière et du Chemin du Bay ainsi qu'au remplacement des conduites d'eau potable dans le secteur Champ-Laurent – Réservoir du Pessot.

Rond-point à l'Avenue de la Jonction :

Les travaux ont été adjugés comme suit :

- **Génie civil** : Maret Michel & Fils Sàrl, Saxon

Projet REP 5^{ème} étape :

Le bureau Géo2Rives SA, Riddes, s'est vu confier le mandat d'ingénieurs pour la 5^{ème} étape de remise en état périodique des chemins agricoles prévue dès 2019.

Entretien des routes :

Le Conseil a confié :

- les travaux de goudronnage de la Route des Pras-Longs à l'entreprise Joseph Carron SA, Saxon,
- les travaux de déneigement d'une partie des routes communales de plaine et du coteau à l'entreprise West Transports et Terrassements Sàrl, Saxon,
- les travaux d'entretien des talus des routes du coteau à l'entreprise Jacques Lambiel, Saxon.

Aménagement du Torrent de Vella (secteur Place Florval) :

Les travaux de mise en place de bois flottants ont été confiés à l'entreprise Jacques Lambiel, Saxon. Le Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement a confirmé l'octroi d'une subvention de 65 % calculée sur le coût de ces travaux.

Modifications du PAZ et du RCCZ :

Le Conseil d'Etat a homologué, en date du 30 mai 2018, les modifications des articles 59 et 74 du Règlement Communal des Constructions et des zones.

Planification énergétique territoriale :

En collaboration avec la Commune de Riddes, le Conseil a adjugé le mandat d'étude de la planification énergétique à SEIC-Télédis SA, Vernayaz. Les démarches ont été entreprises auprès de la Confédération et du Canton pour obtenir des subventions sur ces frais d'étude.

Cité de l'énergie :

Le Conseil a décidé d'adhérer au projet « EnergyView » développé par TI-Informatique, en collaboration avec la HES-SO. Ce projet permettra d'avoir une vision globale des coûts d'énergie pour tous les bâtiments communaux.

MyEnergie :

Le Conseil a décidé d'accorder une aide financière aux propriétaires fonciers qui souhaitent recourir aux services de SEIC-TELEDIS pour mieux réguler le système de chauffage de leur bâtiment (audits légers apportant des conseils au niveau « régulation et recommandations globales » ou audits plus complets). Les directives concernant les démarches à entreprendre pour obtenir ces subventions seront adressées à ces propriétaires dans le courant du mois de juin 2019.

Aide à la restauration des bâtiments et à la promotion des énergies renouvelables :

Le Conseil a accordé les dernières subventions liées aux frais de restauration des bâtiments et les premières subventions en relation avec la promotion des énergies renouvelables.

Projet d'agglomération du « Coude du Rhône » :

Le Conseil communal a validé l'offre du bureau Citec Ingénieurs Conseils SA & Nomad Architectes, Sierre, concernant l'établissement du plan directeur intercommunal qui sera élaboré en collaboration avec 17 communes de la région. Cette pré-étude comprend un diagnostic territorial, des stratégies sectorielles, ainsi qu'une première liste de mesures permettant de formaliser une coordination intercommunale allant dans le sens du projet de constitution de l'agglomération de Martigny.

Jumelage :

Pour marquer le 25^{ème} anniversaire du jumelage, une délégation du Conseil communal s'est rendue à Bouliac au début novembre 2018.

Location de terrains :

Suite à l'aménagement du Canal des Frasses, plusieurs parcelles communales agricoles ont été louées (ou mises à disposition contre bons soins) à MM. Frédéric Vouillamoz et Olivier Kohli.

Casino de Saxon :

Le Conseil a adjugé les travaux pour la réfection de l'éclairage extérieur à l'entreprise Art'Tech Sàrl, Saxon.

STEP :

En collaboration avec SEIC-Télédis, la Commune va installer des panneaux photovoltaïques sur le toit des nouveaux locaux de la station d'épuration.

Les travaux d'agrandissement ont été adjugés comme suit :

- **Installations électriques** : Swisspro SR SA, Sion
- **Contrôles des toitures** : Forré SA, Saxon
- **Programmation des automates** : DPE Electrotechniques SA, Sierre
- **Location d'une chaufferie mobile** : Forré SA, Saxon
- **Système de levage** : Martinetti Group SA, Martigny
- **Equipement du laboratoire** : Hach Lange GmbH, Rheineck
- **Protection des bétons** : Mega SA, Saxon
- **Revêtement des sols PVC** : Michel Taramarcaz Sàrl, Fully
- **Fourniture et pose d'une vanne écluse** : Techfina SA, Petit-Lancy

Suite à la forte augmentation de graisses et de détritiques jetés dans les canalisations d'égouts depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle taxe au sac, le tonnage des déchets récoltés à la STEP a considérablement augmenté.

Enlèvement des ordures ménagères :

La Commune de Saxon a signé une convention avec Antenne Région Valais concernant les conditions de rétrocession des montants liés à la vente des sacs taxés et a dénoncé au 30 juin 2019 le contrat signé avec Retripa SA en lien avec la gestion de la déchetterie communale.

La Commune a passé commande de dix abris en béton (Twin complet) à la SATOM SA. Ces installations ont été mises en place à mi-décembre et serviront comme point de collecte des déchets alimentaires. Une carte d'accès a été distribuée à chaque ménage. Cette carte servira de pièce de légitimation pour accéder à la déchetterie communale. La population sera informée en temps voulu de la date d'entrée en vigueur de cette mesure.

Vide-grenier :

La Commune a organisé deux vide-greniers : en plaine, le 28 avril et dans les Mayens le 6 octobre 2018.

Opération Clean-Up :

Les élèves des écoles primaires ont participé activement à des travaux de nettoyage effectués sur le territoire communal.

Caméras de vidéosurveillance :

Le Conseil a passé commande de quatre caméras auprès de la société Telsa SA, Sion. Ces caméras seront installées à proximité des centres de collecte des ordures ménagères et à la déchetterie.

Irrigation :

Les Forces Motrices de Mauvoisin SA ont accepté de prolonger la fourniture d'eau dans le réseau d'irrigation jusqu'au 29 octobre 2018, compte tenu de la sécheresse rencontrée durant l'année 2018.

Le Conseil a adjugé comme suit les travaux de remplacement des conduites d'irrigation (4^{ème} étape) qui seront entrepris dans la région d'Ecône, Fortune, Ritz dès 2019 :

- **Génie civil** : Joseph Carron SA, Saxon
- **Appareillage** : Forré SA, Saxon

Droit de cité :

Sur préavis de la Commission du Droit de Cité, le Conseil a accepté les demandes présentées par :

- M. Patrick Hanskens
- Mlle Isabelle Mabilia
- Mlle Gabriele Mabilia.

Ecuries des Etablons :

Les travaux de fouilles nécessaires à l'alimentation en eau potable et en électricité ont été adjugés à l'entreprise Bitz Travaux Publics, Sion.

Téléverbier :

Le Conseil a décidé d'allouer un montant de Fr. 50.00 aux jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans qui souhaitent bénéficier d'un abonnement 4 Vallées auprès de la société Téléverbier SA pour la saison hivernale 2018-2019.

Décembre 2018

DI/publications/Décisions juillet à décembre 2018